



Procès-verbal du conseil municipal du 18 mars 2025

Etaient présents : Philippe LE FUR, François LE ROUX, Joseph SCOUARNEC, Marie-Renée EYMARD, Maryvonne PERRON, Roland TOURNIER, Matthieu GAILLARD, Claudine LE BERRE, May DE FOUGEROLLES, Frédéric LE ROUX

Monsieur le Maire ouvre la séance à 16h21.

Madame May DE FOUGEROLLES est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 27 février est approuvé à l'unanimité.

1. Point ceinture bleue suite à l'invitation de la commission européenne

Un rapport de la commission européenne sera délivré fin juin afin de confirmer le projet de l'écloserie.

2. Délibération concernant la mise en place d'un CET (compte épargne temps) pour les agents

Les agents ont la possibilité d'épargner des jours de congé non pris en année N-1 à raison de 10 jours maximum par an en année N+1.

Après délibération,

Le conseil municipal, APPROUVE à l'unanimité la mise en place d'un CET.

3. Annulation de la délibération 2021-11

Une partie de la voie communale devait être revendue au propriétaire de la parcelle AE189 suite à un accord voté par la délibération n°11-2021.

Or, après consultation des services et des règles d'urbanisme, il s'avère que cette partie de voirie communale a été frappée d'alignement.

La commune ne souhaitant pas aller à l'encontre de l'intérêt général et des règles en vigueur qu'imposent les procédures d'alignement, souhaite annuler cet accord.

Après délibération,

Le conseil municipal, APPROUVE à l'unanimité l'annulation de la délibération 2021-11.

4. Délibération relative au renouvellement de la cotisation association Archipel Houat-Hoëdic

Conformément à la convention de partenariat entre Houat et Hoëdic signé le 7 septembre 2021 prévoyant une cotisation de chaque île pour des fins d'intérêt commun, la cotisation est assise sur le nombre d'habitants à raison d'un euro par habitant.

Conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale de l'association en 2023, et validée par les deux maires des communes, cette cotisation a été réévaluée à deux euros par habitant.

Après délibération,

Le conseil municipal, **APPROUVE à l'unanimité le versement de la cotisation à l'association Archipel Houat-Hoedic 2025 d'un montant de 450 euros.**

5. Houat marché

A ce jour, la propriétaire de Houat marché n'a pas trouvé de repreneur aux conditions proposées.

6. Projet vignes

Serait produit du pouilly en agriculture biologique, la qualité de la terre serait appropriée dans le cadre de ce projet viticole. Le porteur de projet a entamé la procédure obligatoire, la commune sera prévenue à l'issue de celle-ci. Les propriétaires des parcelles agricoles concernées ont également été contactés.

7. Semaine du Golfe

Plusieurs flottilles sont attendues le jeudi 29 mai, des animations sont prévues le soir au port, les frais sont partagés entre Houat et Hoëdic.

8. Antenne

Un collectif a été créé afin de démontrer la problématique liée à la hauteur de l'antenne, qui serait de 15 mètres de plus du fait que les antennes près du château d'eau doivent être déplacées.

La solution envisagée est de fixer une nouvelle antenne près de la salle de sport. Cela pourra se faire uniquement si les travaux d'un montant de 100 000 euros à la charge d'Oranges ont été acceptés, et que le projet est possible juridiquement.

9. Evènement tournoi de rugby

7^{ème} édition en 2025, deuxième week-end de septembre : 12,13 et 14 septembre, 32 équipes maximum sont prévues sur l'île.

10. QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 17h15.

La secrétaire de séance,
May DE FOURGEROLLES,



Le président de séance,
Philippe LE FUR,

